

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-62(GFCP)

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Monsieur Claude BONDIL, 2^e vice-président ; monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président, madame Laurie SARDELLA, membre du bureau (en visioconférence)

Objet : Attribution de marchés publics :

Le président expose :

Marché à procédure adaptée, divisé en quatre lots, relatif à la création de cuves de récupération des eaux pluviales pour les besoins du SDIS – Montant estimatif du marché : 168 717,00€ HT.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 16 décembre 2025 à 14h30 pour se prononcer sur l'attribution des marchés publics suivants :

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot 1 – Centre d'incendie et des secours de Manosque	DURANCE TRAVAUX ZA Les Blâches Gombert 04160 CHATEAU-ARNOUX	37 020,30€ HT
Lot 2 – Centre d'incendie et des secours de Digne-les-Bains	DURANCE TRAVAUX ZA Les Blâches Gombert 04160 CHATEAU-ARNOUX	31 126,50€ HT
Lot 3 – Centre d'incendie et des secours de Gréoux-les-Bains	DURANCE TRAVAUX ZA Les Blâches Gombert 04160 CHATEAU-ARNOUX	33 002,20€ HT
Lot 4 – Centre d'incendie et des secours d'Oraison	DURANCE TRAVAUX ZA Les Blâches Gombert 04160 CHATEAU-ARNOUX	21 041,30€ HT

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le président à attribuer et signer l'ensemble des documents afférents à ces marchés.

Après en avoir délibéré les membres du bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251216-B2025-62-GFCP-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025